



Syndicat du personnel professionnel de l'Éducation  
du Coeur et du Centre-du-Québec (CSQ)

---

# RAPPORT ANNUEL

*BUREAU EXÉCUTIF*



**Présenté à L'Assemblée générale**

**30/05/2017**

# RAPPORT ANNUEL

## BUREAU EXÉCUTIF

### MOT DU PRÉSIDENT



L'année scolaire 2016-2017 du Bureau exécutif du SPPECCQ(CSQ) s'est ouverte sur un air de renouveau et de changement, à la fois organisationnel et administratif. Un nouvel exécutif qui passait de sept à six personnes sous une nouvelle présidence. Quatre priorités se sont rapidement imposées dont celle provenant de l'Assemblée générale de mai 2016, soit « *l'évaluation et la restructuration administrative* ». Véritable chantier de travail, cette priorité s'est retrouvée à l'ordre du jour de toutes les rencontres de l'exécutif. Comme convenu, l'Assemblée générale du 30 mai 2017 sera saisie du modèle organisationnel et administratif que nous proposons et des modifications correspondantes aux statuts pour adoption.

Par ailleurs, chaque moment de l'année, habituellement associé à un événement, était examiné, évalué et remis en question, autant sur sa forme que sur son contenu. Il en fut de même pour les moyens de communication aux membres où nous avons pris le temps de faciliter l'éclosion d'une communication moderne. Depuis que le SPPECCQ(CSQ) a sa place dans un « nuage », les façons de faire habituelles ont été profondément modifiées. L'application OneDrive et le nouvel hébergement « @sppeccq.org » faciliteront la communication, l'accès à l'information et la gestion des archives.

La modernisation du logo totalement redessiné et la réorganisation physique du bureau administratif s'est vite transformée en un véritable chantier de rénovation. Mais nous sommes fiers aujourd'hui d'offrir un espace de travail moderne, fonctionnel et agréable aux personnes qui s'y trouvent pour exécuter une tâche syndicale régulière ou occasionnelle.

Cette période de transition vers un renouveau syndical a largement profité d'une année 2016-2017 qui contrastait avec les années précédentes où les appels à la mobilisation régulaient l'agenda des actions et des communications syndicales nationales et locales.

Finalement, nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui que les décisions prises à la fin de l'année dernière donneront les résultats escomptés. L'année 2015-2016 sera la dernière du cycle déficitaire des cinq dernières années. Il importe maintenant de consolider tous ces changements sans jamais se détourner de notre mission première, soit de *défendre les droits individuels et collectifs des membres dans leurs relations avec l'employeur*.

Le Bureau exécutif mise maintenant sur un agréable mélange d'expériences et de relèves pour assurer la pérennité du SPPECCQ en n'oubliant jamais que la confiance n'est pas une mesure de contrôle. Malgré tout, merci de votre confiance !

*Le monde déteste  
le changement,  
c'est pourtant la  
seule chose qui lui  
a permis de  
progresser.*

*Charles F. Kettering*

# LES PRIORITÉS ANNUELLES

## **PRIORITÉ 1 : DÉVELOPPER UNE RELÈVE SYNDICALE DANS L'OBJECTIF D'ASSURER UN SERVICE DE QUALITÉ AUX MEMBRES.**

D'ici juin 2020, les personnes les plus expérimentées au Bureau exécutif auront quitté pour la retraite. Il importe donc de se donner les moyens de transmettre cette expérience à celles et ceux qui prendront de nouvelles responsabilités de représentations syndicales. Déjà deux nouvelles personnes déléguées se sont ajoutées à l'exécutif depuis les deux dernières années et une troisième se joindra le premier juillet prochain en relève à André Généreux de l'unité des Chênes. Nous avons donc dégagé les marges de manœuvres financières pour faciliter la formation de la relève de différentes façons.

### **Une relève en formation...**

- ✓ En permettant aux personnes déléguées et déléguées adjointes de participer aux formations sur l'application de la convention collective, formations préparées et animées par l'équipe juridique de la FPPE ou de la CSQ.

### **Une relève en observation...**

- ✓ En permettant d'assister comme observateur à des réunions du Bureau exécutif et de prendre connaissance des diverses responsabilités qui incombent aux administrateurs du syndicat, des mandats et des enjeux nationaux et locaux.
- ✓ En permettant aux personnes déléguées et déléguées adjointes d'assister à une journée en instance de la Fédération (FPPE) ou de la Centrale (CSQ), selon le cas.

### **Une relève dans l'action...**

- ✓ En permettant de s'initier progressivement dans la préparation des Comités de relations de travail et, éventuellement, d'y assister comme observatrice ou observateur
- ✓ En facilitant la participation aux Conseils des unités (par Commission scolaire)
- ✓ En favorisant une représentation par corps d'emploi.

## **PRIORITÉ 2 : S'APPROPRIER LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE ET SON APPLICATION DANS NOS DIVERSES INSTANCES.**

Au début de l'année scolaire 2016-2017, la nouvelle convention collective 2015-2020 s'appliquait. Le paiement de la prime des psychologues et la rétroactivité ont rapidement été les premières applications du nouveau contrat de travail. Toujours fort de nos conseils juridiques en Fédération, vos représentantes et représentants syndicaux ont été progressivement informés des nouvelles dispositions et des interprétations syndicales à maintenir dans le cadre des activités de relations de travail.

Mais beaucoup reste à faire sur le plan national. À cet égard, nous avons eu des communications destinées à des corps d'emploi précis, notamment avec les psychologues sur les modalités d'application de la prime et les conseillères et conseillers pédagogiques relativement au frein exercé par le Conseil du Trésor pour la reconnaissance du rangement. Au moment d'écrire ces lignes, rien n'était arrêté et les travaux se poursuivaient.

Nous sommes également préoccupés par la situation du corps d'emploi de conseillère et conseiller au service Passe-Partout. Plusieurs démarches, enquêtes, consultations et interventions nationales et locales ont eu lieu et sont à prévoir. Le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire. Fortement affecté par des coupures ministérielles ciblées à ce service il y a deux ans. demeure dans le radar de vos représentantes et représentants syndicaux au niveau local et national.

**PRIORITÉ 3 : ACCOMPAGNER LES MEMBRES EN ASSURANT L'ANIMATION DE L'UNITÉ ET POURSUIVRE LA TÂCHE DE DÉLÉGUÉ(E) À TITRE DE PORTE-PAROLE AUPRÈS DES RESSOURCES HUMAINES POUR FAIRE RESPECTER LEURS DROITS AU QUOTIDIEN.**

Il nous est impossible de traiter de cette priorité sans vous rappeler l'importance de votre rôle dans le respect de vos droits au quotidien. Le syndicat ne peut intervenir sans la connaissance des situations particulières, personnelles ou collectives. Si vous soupçonnez que vos droits ne sont pas respectés, que vos conditions de travail se détériorent ou qu'un climat de travail devient malsain, n'hésitez jamais à consulter la personne déléguée de votre unité. Elle a une connaissance de l'ensemble du portrait des effectifs de votre commission scolaire, de la culture des ressources humaines et de l'historique des enjeux en cours. Par ailleurs, c'est la seule personne autorisée à vous représenter personnellement ou collectivement et à signer une entente avec la commission scolaire.

Au cœur de la mission syndicale, la priorité 3 a été quotidiennement au rendez-vous chez la personne déléguée de votre unité. Entourée d'adjointe et d'adjoint, la personne déléguée de l'unité est régulièrement en interaction avec le service des ressources humaines et des services éducatifs. Elle fait rapport régulièrement en Bureau exécutif et profite de l'expertise en SPPECCQ. Le chantier est vaste et s'étend facilement au-delà de l'application de la convention collective. En effet, votre syndicat intervient de plus en plus sur des problématiques associées à l'organisation et au climat de travail.

Dans nos cinq unités, des préoccupations communes prennent forme et doivent faire l'objet d'une surveillance accrue, d'interventions préventives et d'actions d'influences :

- **Le départ à la retraite des derniers baby-boomers et l'enjeu de leurs remplacements**
- **Le nombre grandissant de congés de maladies associés à des troubles d'adaptation et d'épuisement professionnel et les enjeux de l'organisation et des conditions de travail**

- **La restructuration de l'organisation des services ou de « l'optimisation des ressources » et l'enjeu de l'augmentation, de la diminution ou du maintien des ressources actuelles**
- **Le partenariat avec des organismes communautaires financées par le ministère et l'enjeu de la protection des champs d'expertises professionnelles relevant de notre accréditation syndicale (Code du travail)**

#### **PRIORITÉ 4 : ÉVALUATION ET RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Depuis l'année financière 2012-2013, le Bureau exécutif est confronté à la difficulté d'équilibrer le budget du SPPECCQ. De nombreuses actions de corrections furent appliquées au cours des années mais la problématique s'est vite révélée plus large, laissant apparaître le constat d'un problème dans la structure organisationnelle et administrative :

- La difficulté à équilibrer le budget depuis 4 ans et ce, malgré des efforts soutenus qui ont affectés plusieurs postes budgétaires ; (BE, CR, Formation, etc.) ;
- Les changements apportés aux modalités des libérations syndicales dans la nouvelle convention collective, notamment la libération des élus aux instances exécutives ;
- L'évolution d'une réflexion en Bureau exécutif et sa volonté, d'une part, à maintenir une saine gestion financière pour assurer la relève et la qualité du service direct aux membres et d'autre part, de redresser la situation financière ;
- La nécessité de maintenir une représentation raisonnable pour répondre aux besoins des membres en fonction de la spécificité de l'unité ;
- Les défis associés au recrutement de la relève syndicale et de sa formation ;

Ces préoccupations ont suscité la modification d'une structure qui devenait difficile à maintenir dans les conditions existantes en juin 2016.

#### **Restructuration administrative**

- ✓ **Une présidence à trois jours semaine.** Avec la possibilité de cumuler un deuxième mandat si le besoin d'assurer une permanence se fait sentir.
- ✓ **Un membre de moins au Bureau exécutif.** Le cumul de fonctions de la présidence permet la réduction du nombre de personne au BE. C'est une économie dans les frais administratifs favorisant la bonification de la proximité de services aux membres et de la formation syndicale.
- ✓ **Un Comité aux affaires financières (CAF).** Nonobstant la personne responsable de la tenue de livres, le CAF ajoute une mesure de contrôle dans la gestion des affaires financières, des suivis budgétaires et des rapports mensuels déposés en Bureau exécutif.

Mais il fallait également revoir la structure organisationnelle afin de corriger des façons de faire qui nous maintenaient dans une organisation fortement centralisée.

#### **Restructuration organisationnelle**

- ✓ Application de Office 365 comme solution de bureautique, de communication et de collaboration en ligne ;
- ✓ Location d'un serveur Web géré par l'application OneDrive ;
- ✓ Numérisation de tous les documents papiers archivés au bureau du syndicat ;
- ✓ Diminution des heures allouées au service de secrétariat de cinq à un jour avec la possibilité d'ajout ponctuel au besoin ;
- ✓ Mise en œuvre de la plate-forme « @sppeccq.org » permettant l'autonomie dans l'envoi des communications par courriels et l'hébergement d'un site Web en construction ;

Toutes ces décisions administratives et organisationnelles faciliteront désormais une meilleure circulation de l'information auprès des unités. Nos cinq personnes déléguées ont maintenant accès, là où elles se trouvent, à toute l'information et à tous les dossiers disponibles au bureau administratif du syndicat à Trois-Rivières. Il s'agit d'une avancée majeure dans nos nouvelles façons de faire.

## CONCLUSION

Le Bureau exécutif est particulièrement fier de tout ce qui a été accompli dans cette première année de mandat. Le défi est maintenant de consolider la nouvelle structure. Nous avons dégagé les marges de manœuvre nécessaires pour rencontrer les défis liés à la formation de la relève syndicale, la représentation dans chacune des unités et la promotion des services professionnels administratifs, pédagogiques et directs aux élèves.

Merci à toutes les personnes qui de près ou de loin participent activement à la vie syndicale de leur unité et du syndicat. C'est grâce à votre présence, votre collaboration et vos conseils que l'organisation syndicale SPPECCQ réussit à identifier plus précisément les enjeux quotidiens du personnel professionnel des commissions scolaires.

BONNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE!